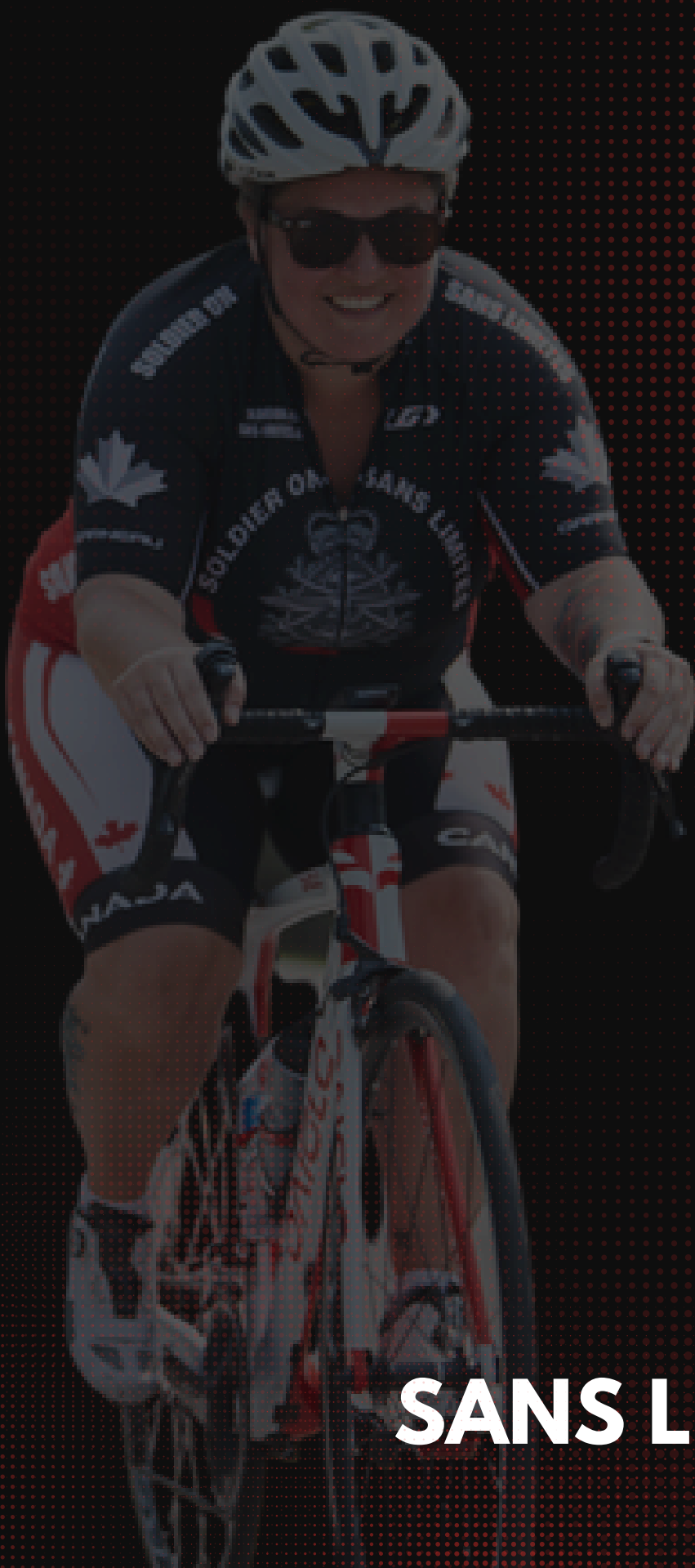


**GUIDE DU DEMANDEUR POUR LA  
SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT  
SANS LIMITES**



**SANS LIMITES**



# **GUIDE DU DEMANDEUR POUR LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES**

**S'ADAPTER • VAINCRE • SANS LIMITES.**

Remarque : Ce document et ce processus peuvent être révisés et mis à jour  
périodiquement par Sans Limites

Mis à jour: 22 avril 2026

# MATIÈRES

<b>RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX</b> .....	2
En qui consiste le programme Sans Limites.....	2
Que fait le programme Sans Limites?.....	2
En qui consiste le Fonds Sans Limites?.....	2
De quelle façon est le Fonds administré? .....	3
Qui sont les candidats admissibles.....	3
<b>LA SUBVENTION SANS LIMITES</b> .....	4
Périodes d'application.....	4
Que couvre le Fonds Sans Limites?.....	4-5
Que ne couvre pas le Fonds Sans Limites?.....	6
Facteurs de sélection.....	6
<b>ÉTAPE PAR ÉTAPE: Votre demande de subvention d'équipement</b>	7
Section 1: Enregistrement avec Sans Limites.....	7
Section 2: Renseignements personnel.....	7
Section 3: Votre demande de subvention d'équipement.....	8
Section 4 : Processus de devis et d'achat.....	8
Section 5 : Réception des fonds.....	9
Section 6 : Déclaration et soumission.....	9
<b>PROCESSUS D'APPROBATION</b> .....	10
<b>TRAITEMENT ET PAIEMENT</b> .....	11
Traitement de demande de subvention du Fond Sans Limites...	11
Paiement.....	11-12
<b>FORMULAIRE DE DEMANDE</b> .....	13
<b>INFORMATIONS DE CONTACT</b> .....	14

# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

## En qui consiste le programme Sans Limites?

Sans Limites est un programme des Forces armées canadiennes (FAC) qui contribue au rétablissement des membres et des anciens combattants des FAC malades ou blessés en leur offrant des possibilités et des ressources par l'entremise d'activités sportives, récréatives et créatives.

## Que fait le programme Sans Limites?

Depuis sa création en 2007, Sans Limites a aidé des milliers de membres malades ou blessés à :

- Obtenir de l'équipement sportif ou récréatif afin de supporter leur mode de vie sain et actif; et
- Participer à un large éventail d'activités structurées comme le ski alpin, la pêche, le golf et même les camps multisports.

Cette réintroduction à un mode de vie actif donne aux membres la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer leur confiance dans leurs aptitudes et de rencontrer des pairs vivant des épreuves semblables.

## En qui consiste le Fonds Sans Limites?

Le Fonds Sans Limites est le fonds de bienfaisance officiel des FAC, dédié à soutenir le rétablissement et le mieux-être des militaires des FAC et des vétérans malades ou blessés grâce au sport, aux activités récréatives et aux activités créatives.

Géré par les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC), dans le cadre des Fonds de bienfaisance des FAC, le Fonds Sans Limites constitue le moyen le plus direct pour les Canadiens de contribuer au rétablissement, à la réadaptation et à la réintégration des personnes que nous servons.

Tous les dons versés au Fonds Sans Limites servent à améliorer la programmation et à offrir un soutien direct aux membres, en contribuant à réduire les obstacles à la participation et en favorisant le sentiment d'appartenance, la confiance et le sens du but grâce à l'activité

# RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La subvention d'équipement Sans Limites offre un soutien financier aux membres admissibles afin d'aider à couvrir les coûts liés à l'équipement pour le sport, les activités récréatives et les activités créatives, favorisant ainsi la participation, le rétablissement et le mieux-être global.

## Financement et disponibilité

La subvention d'équipement Sans Limites est rendue entièrement possible grâce au Fonds Sans Limites, ce qui signifie que tout le financement provient de dons de bienfaisance faits par des Canadiens en appui aux militaires des FAC et aux vétérans malades ou blessés.

Par conséquent, les subventions d'équipement ne constituent pas un droit ni un avantage des FAC. Le financement est limité et dépend de la disponibilité des dons de bienfaisance, et seul un nombre déterminé de subventions peut être approuvé chaque année. Le programme peut être suspendu ou temporairement fermé lorsque les limites de financement sont atteintes.

Les subventions d'équipement sont généralement offertes sous forme d'une contribution unique à vie pouvant aller jusqu'à 750 \$ par membre admissible, sous réserve des critères du programme et des fonds disponibles.

## Comment le Fond est-il administré?

Le Fonds Sans Limites est administré avec rigueur afin de s'assurer que tous les fonds sont utilisés conformément à l'intention des donateurs. Des directives de programme claires encadrent l'attribution des fonds afin de garantir l'équité, la responsabilisation et l'alignement avec le mandat de Sans Limites. Ces directives peuvent être fournies sur demande.

## Qui peut présenter une demande de soutien par l'entremise du Fonds Sans Limites?

Tout membre inscrit à Sans Limites (militaire en service ou ancien membre des Forces armées canadiennes ayant subi une maladie ou une blessure permanente, physique ou liée à la santé mentale, dans le cadre de son service).

Si vous n'êtes pas inscrit à Sans Limites, veuillez retourner au site Web et vous inscrire à l'adresse suivante : [www.sans-limites.ca/Obtenir-du-soutien](http://www.sans-limites.ca/Obtenir-du-soutien)

# LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES

## Périodes d'application

En raison de l'intérêt pour la subvention d'équipement Sans Limites et de la nature du Fonds Sans Limites, sauf indication contraire sur le site web de Sans Limites, les périodes de candidature auront lieu trois fois par année.

Pour rester en accord avec notre planification budgétaire, environ 400 candidats seront acceptés par période. En conséquence, le lien de candidature peut être fermé avant la date limite de la période de candidature. Les candidatures valides seront traitées dans l'ordre de réception, il est donc recommandé de postuler dès l'ouverture de la période de candidature.

## Que couvre le Fonds Sans Limites?

La subvention d'équipement Sans Limites offre un soutien financier pouvant aller jusqu'à 750 \$ par membre afin d'aider à couvrir les coûts d'achat d'équipement ou d'abonnements admissibles favorisant un mode de vie actif ou créatif. Cela peut inclure des articles permettant la participation à des activités physiques, récréatives ou à des formes d'expression créative.

Bien qu'il ne soit pas possible de fournir une liste exhaustive de tous les articles admissibles, les exemples et les lignes directrices présentés à la page suivante visent à refléter l'intention générale de la subvention et à aider à déterminer les types d'équipement et de dépenses pouvant être soutenus.

# LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES

Voici une liste d'exemples, bien que non exhaustive, du type de soutien financier disponible :

- **Achat d'équipement sportif ou récréatif tel que des vélos, kayaks, équipement de golf, matériel de pêche et ensembles de ski ou de planche à neige; et**
- **Achat d'équipement, d'outils et de matériel pour des activités créatives,<sup>1</sup> RAISONABLEMENT<sup>2</sup> nécessaires pour débiter une activité créative, tels que des outils de dessin ou de peinture, des outils pour les arts textiles et une quantité de départ raisonnable de laine ou de fil, des instruments de musique, des outils de base pour le travail du bois, ainsi que des outils de céramique et de sculpture, incluant une quantité de départ d'argile et des matériaux de glaçure de base; et**
- **Frais d'adhésion uniques tels que des abonnements à un centre d'entraînement, des laissez-passer saisonniers, des abonnements à des cours de yoga, des adhésions à des clubs de golf, des abonnements à des studios d'art communautaires ou à des espaces de création (makerspaces), etc.**

Si vous avez des questions sur les types d'équipement ou d'adhésions pris en charge, veuillez nous contacter en utilisant les informations de contact à la dernière page.

<sup>1</sup> *Les matériaux consommables sont admissibles uniquement dans le cadre d'un ensemble de départ – en quantité suffisante pour commencer, mais non pour approvisionner un atelier.*

<sup>2</sup> *Les activités créatives sont des passe-temps pratiques qui consistent à fabriquer ou à créer quelque chose – comme la peinture, la musique, les arts textiles, le travail du bois, la céramique, la photographie ou l'écriture. L'activité doit être pratiquée pour le plaisir personnel, l'expression et le mieux-être. Les activités à des fins commerciales, de rénovation domiciliaire ou de perfectionnement professionnel ne sont pas admissibles.*

# LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES

## Que ne couvre pas le Fonds Sans Limites?

Voici une liste, bien que non exhaustive, des types d'équipements/activités/adhésions pour lesquels un soutien financier n'est **PAS** disponible :

- Vêtements ou accessoires personnels (p. ex. chandails, shorts, chaussures de course);
- Boissons pour sportifs, suppléments, barres énergétiques ou produits similaires;
- Pièces de rechange ou réparations d'équipement;
- Équipement ou activités impliquant des véhicules motorisés;
- Équipement ou activités impliquant des armes à feu;
- Équipement de chasse;
- Activités à caractère thérapeutique;
- Sports FAC non autorisés conformément au chapitre 5-1 du Manuel des politiques des PSP;
- Accessoires pour animaux;
- Équipement de sport électronique (e-sport) et abonnements numériques;
- Réapprovisionnement continu de matériaux consommables;
- Équipement/outils/matériel principalement destinés à des fins commerciales ou de revente.

## Facteurs d'évaluation de la subvention d'équipement Sans Limites

Chaque demande complète de subvention d'équipement est examinée au cas par cas par le personnel de Sans Limites afin de confirmer l'admissibilité et l'alignement avec l'intention du Fonds Sans Limites. Les demandes sont évaluées en fonction des facteurs suivants :

- Admissibilité du demandeur : Confirmation que le demandeur est un membre valide et inscrit à Sans Limites et qu'il répond aux critères d'admissibilité établis.
- Soutien antérieur reçu : Si le demandeur a déjà reçu une subvention d'équipement.
- Conformité avec l'équipement ou les abonnements admissibles : Évaluation visant à déterminer si l'équipement, l'abonnement ou le service demandé correspond aux dépenses admissibles telles que définies dans la présente directive et dans le guide de subvention.
- Caractère approprié des coûts : Examen du montant demandé afin de s'assurer que le coût respecte la limite établie dans la présente directive.

# ÉTAPE PAR ÉTAPE : VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT

Les informations suivantes fournissent des renseignements clés et un guide étape par étape sur la façon de compléter chaque section de la demande de subvention d'équipement.

## Section 1: Enregistrement avec Sans Limites

Avant de compléter la demande de subvention d'équipement, veuillez indiquer si vous êtes un membre inscrit de Sans Limites.

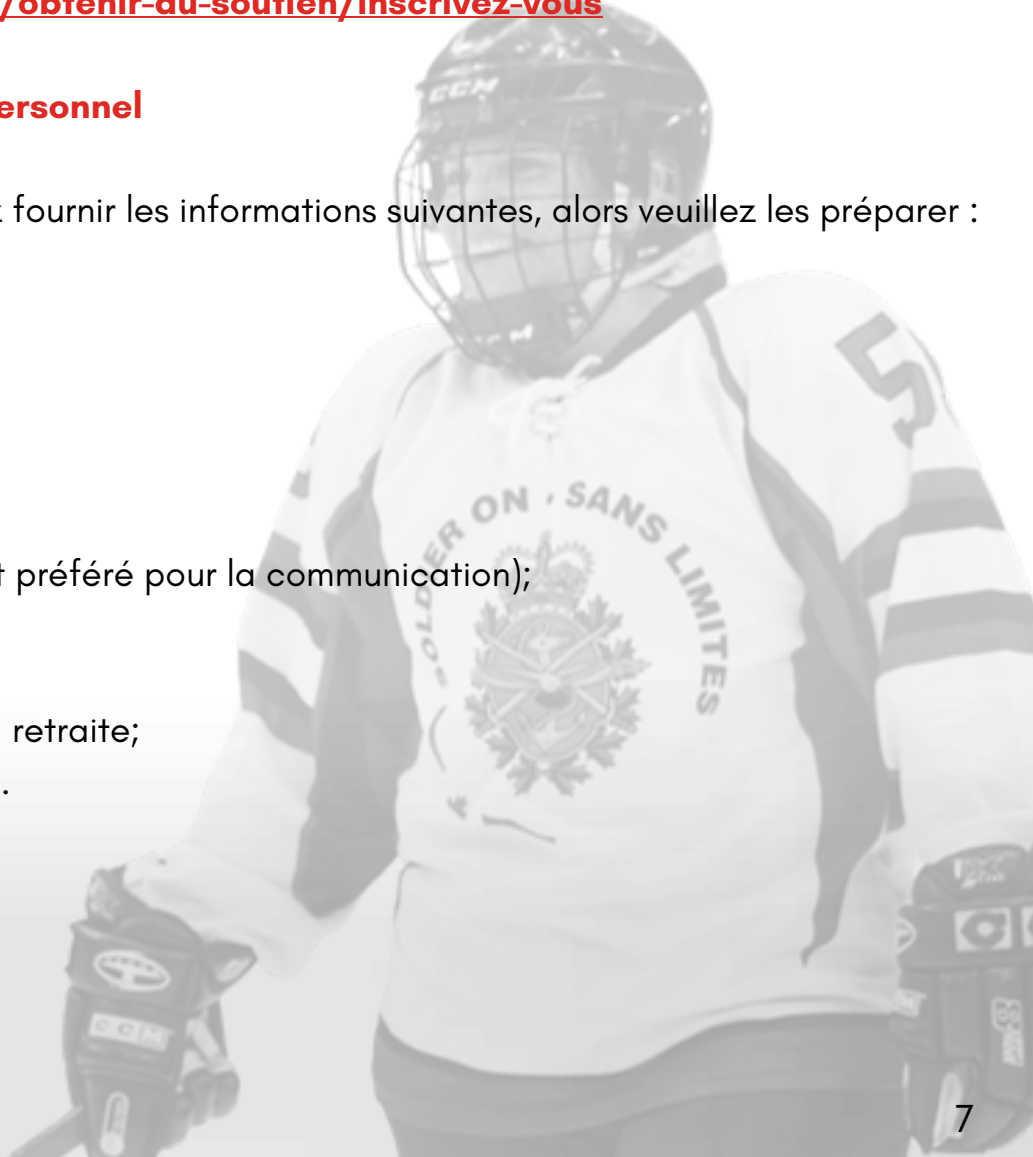
**Pour être admissible à une subvention d'équipement Sans Limites, vous devez être inscrit auprès de Sans Limites. Si ce n'est pas déjà fait, inscrivez-vous ici :**

<https://www.sans-limites.ca/obtenir-du-soutien/inscrivez-vous>

## Section 2: Renseignements personnel

Dans cette section, vous devrez fournir les informations suivantes, alors veuillez les préparer :

- Votre nom complet;
- Date de naissance;
- Adresse postale;
- Votre région Sans Limites;
- Numéro de téléphone;
- Courriel (un courriel civil est préféré pour la communication);
- Numéro de service;
- Élément;
- Grade actuel ou grade à la retraite;
- Statut (En service/Retraité).



# ÉTAPE PAR ÉTAPE : VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT

## Section 3: Votre demande de subvention d'équipement

Dans cette section, vous devez spécifier le type de subvention que vous demandez (par exemple, équipement et/ou adhésion) et le coût estimé.

Vous devez également décrire clairement comment la réception d'une subvention d'équipement Sans Limites soutiendra vos efforts pour atteindre un mode de vie actif/créatif, et sain.

De plus, vous devrez expliquer en détail comment votre plan de rétablissement ou votre mode de vie sain, actif/créatif serait impacté si votre demande n'est pas approuvée.

## Section 4 : Processus de devis et d'achat

Dans cette section, vous devrez fournir des informations financières détaillées sur votre demande, y compris un (1) devis sous la forme d'un devis officiel d'une entreprise/fournisseur reconnu ou un devis en ligne (par exemple, capture d'écran) provenant du site web d'une entreprise reconnue. Les devis ou achats ne peuvent pas provenir d'une vente privée, Kijiji, Craigslist, Facebook Marketplace, etc.

# ÉTAPE PAR ÉTAPE : VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT

## Section 5: Réception de fonds

Si votre demande de subvention d'équipement est approuvée, vous recevrez les fonds par dépôt direct. Dans cette section, vous devrez télécharger un chèque annulé ou un formulaire de dépôt direct dans votre demande. Le fichier peut provenir d'un scan, d'une photo ou d'une capture d'écran, mais doit être converti en format PDF avant d'être téléchargé.

Remarque : Les informations bancaires que vous fournissez doivent provenir d'un compte dont vous êtes le titulaire principal ou conjoint.

## Section 6 : Déclaration et soumission

Une fois que vous avez complété toutes les sections, y compris le téléchargement des documents requis, et que vous avez soigneusement examiné les déclarations, cliquez sur soumettre. Votre formulaire de demande sera envoyé au personnel de Sans Limites pour traitement.

# PROCESSUS D'APPROBATION

Une demande de subvention d'équipement Sans Limites doit être approuvée avant tout achat.

Une fois votre demande de subvention d'équipement approuvée, vous recevrez un courriel de confirmation de notre équipe. À ce moment-là, vous devrez acheter l'équipement à l'avance. Après avoir effectué l'achat, vous devrez soumettre le reçu officiel à Sans Limites **dans les 15 jours ouvrables suivant l'approbation**. Veuillez soumettre le reçu à notre équipe par courriel à [soldieronfund.fondssanslimites@forces.gc.ca](mailto:soldieronfund.fondssanslimites@forces.gc.ca) pour remboursement. **Veuillez indiquer clairement votre numéro de dossier de subvention, votre nom et votre numéro de service.**

Une fois votre reçu reçu et vérifié, les fonds remboursés seront déposés dans votre compte bancaire.

Nous acceptons à la fois les reçus numériques des achats en ligne et les reçus physiques des achats en magasin, qui doivent être convertis en format PDF numérique (par exemple, scan numérique, PDF ou photo claire du reçu) avant de les télécharger avec votre demande.

Si vous rencontrez des difficultés financières pour acheter votre équipement ou votre adhésion à l'avance, veuillez nous contacter en utilisant le courriel ci-dessus. Des exceptions peuvent être envisagées au cas par cas.

# TRAITEMENT ET PAIEMENT

## Traitement d'une demande de Fonds Sans Limites

Une demande de Fonds Sans Limites sera généralement traitée dans les 15 à 20 jours ouvrables suivant la date de réception de votre demande. Ces délais peuvent être prolongés pour plusieurs raisons, telles qu'un volume élevé de demandes, des formulaires incomplets ou des documents justificatifs manquants.

Vous recevrez une correspondance écrite par courriel une fois qu'une décision aura été prise par l'autorité d'approbation appropriée.

*Important* : Une demande de subvention d'équipement Sans Limites **doit être approuvée** avant tout achat. Une fois approuvée, vous devez effectuer l'achat et soumettre le reçu. Les demandes de subvention d'équipement reçues **après** une transaction financière seront évaluées au cas par cas et peuvent **ne pas être approuvées**.

Si votre demande est incomplète et que vous ne fournissez pas les documents requis dans le délai prescrit indiqué dans la correspondance écrite, votre demande sera fermée.

## Paiement

Pour finaliser une subvention d'équipement approuvée, vous devrez **soumettre une copie de votre reçu officiel comme preuve d'achat**. Le non-respect de la fourniture du reçu dans le délai imparti entraînera la perte du remboursement de la subvention. Une fois la demande de subvention d'équipement approuvée et votre reçu soumis et vérifié, une demande de paiement sera émise par le personnel de Sans Limites au département des finances pour libérer le remboursement directement dans votre compte bancaire dans un délai de 30 jours ouvrables. Ces délais peuvent être prolongés pendant les périodes de forte activité au sein du département des finances (par exemple, à la fin de l'année fiscale).

# TRAITEMENT ET PAIEMENT

Veillez noter que **le montant maximum autorisé pour une subvention d'équipement est de 750 \$** et que Sans Limites ne couvre pas les taxes, les frais d'expédition ou de manutention ou tout types de frais. **Le remboursement ne couvrira que le montant indiqué sur le reçu soumis, jusqu'à concurrence de 750 \$**, selon le montant le moins élevé (par exemple, si vous soumettez un reçu pour un article de 300 \$, vous serez remboursé de 300 \$ ; si vous soumettez un reçu pour un article de 900 \$, vous serez remboursé de 750 \$).

Vous devriez recevoir le dépôt de remboursement dans votre compte dans un délai de 30 jours ouvrables. **Ces délais peuvent être prolongés pendant les périodes de forte activité au sein du département des finances** (par exemple, à la fin de l'année fiscale).

# FORMULAIRE DE DEMANDE

Merci d'avoir lu le guide du demandeur de subvention de Fonds Sans Limites.

## PRÊT À PRÉSENTER VOTRE DEMANDE AU FONDS SANS LIMITES?

Veillez cliquer sur le lien ci-dessous pour remplir le formulaire et le soumettre :



<https://form.jotform.com/231016117230034>

(Ce lien ne sera actif que pendant les fenêtres d'application respective)

### POINTS IMPORTANTS À RETENIR :

- **Veillez noter que le montant maximal de la subvention pour l'équipement est de 750 \$ et que Sans Limites ne couvre pas les taxes, les frais d'expédition, de manutention ou tout types de frais. Le remboursement ne couvrira que le montant indiqué sur votre reçu de vente téléchargé, ou 750 \$, le montant le moins élevé étant retenu.**
- **Il s'agit d'une subvention unique et non récurrente.**
- **N'achetez pas l'équipement avant que votre demande ne soit approuvée, car l'équipement n'est pas remboursé à terme échu.**
- **Les reçus et les questions doivent être envoyés par courriel à [soldieronfund.fondssanslimites@forces.gc.ca](mailto:soldieronfund.fondssanslimites@forces.gc.ca).**
- **Il vous sera demandé de télécharger un devis pour l'article que vous souhaitez acheter et un chèque annulé pour le dépôt direct.**

# INFORMATIONS DE CONTACT

**Vous ne savez pas dans quelle région vous vous trouvez ou vous avez des questions? Contactez-nous!**

Courriel: **[SoldierOnFund.FondsSansLimites@forces.gc.ca](mailto:SoldierOnFund.FondsSansLimites@forces.gc.ca)**

Site Web: **<https://www.sans-limites.ca/>**

Soldier On Fund 295 Coventry Rd.  
Ottawa, ON, K1K 4M7 Tel: 1-800-883-6094

